



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2023-018

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023

Le 11 octobre deux mille vingt-trois à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Annie BONNIVARD, Romain CUGNET, Mathilde SONZOGNI, Philippe GIRARD, Philippe BOST, Martine MARTY

Absents excusés : ACEBEDO CANDIL donne procuration à Annie BONNIVARD, Philippe OLIVE donne procuration à Jean Michel CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA procuration à Gérard BORDON, Abdelhamid BELHADDAD,

Absents non excusés : Roberto SAILIS, Martine REFFET, Charles COSTEL, Isabelle BIETRIX, Natacha DURIEUX, Noël LACROIX.

Secrétaire de séance : Philippe GIRARD

Date de Convocation : 4 octobre 2023

Membres en exercice : 18

Présents : 8

Votants : 9

SIGNATURE DU CONTRAT AVEC CANTORIEL

Synergie Maurienne qui est notre gestionnaire de paies nous a informé de sa volonté de mettre fin au contrat, en effet l'agent effectuant cette gestion a fait valoir ses droits pour la retraite, de ce fait, Après études en concertation avec plusieurs ELD de la région Rhône-Alpes, un nouveau système est envisagé : CANTORIEL (CANTO SIRH) dans le cadre d'une externalisation totale des paies.

Monsieur le président soumet ainsi à l'assemblée une proposition de contrat de mise en œuvre et d'exploitation de cette solution. Celui-ci prévoit une mise en production au 1er avril 2024 après une phase de test de 3 mois. Le coût de mise en œuvre s'élève à 10 765 € HT et les frais annuels d'exploitation à 4 104 € HT/an pour 6 paies par mois.

Le contrat initialement prévu est de 48 mois et se renouvelle d'année en année par tacite reconduction

Après discussion, le Conseil Syndical accepte cette proposition avec 7 voix pour et 1 abstention

Le Conseil Syndical,

- approuve la signature d'un contrat avec la société CANTORIEL pour la mise en œuvre et l'exploitation du progiciel CANTO SIRH
- autorise le Président, à signer ledit contrat et tout documents s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Gérard BORDON

SIVU

ARC ENERGIES MAURIENNE

50, Place de la Mairie - 73130 SAINT AVRE

Tel: 04.79.56.29.56 / Fax: 04 79 56 59 55

Email : info@arc-energiesmaurienne.fr

SIRET: 200 090 348 00018

Numéro TVA intra : FR 39 200 090 348